

LE PARLEMENT DU COMMONWEALTH DE L'AUSTRALIE

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

(Première lecture)

TELECOMMUNICATIONS BILL 1989

TABLE DES DISPOSITIONS

PARTIE 1 - PRÉAMBULE

Article

1. Titre abrégé
2. Entrée en vigueur
3. Objets généraux de la Loi
4. Interprétation -- définitions
5. Interprétation -- acception de "matériel, etc. raccordé au réseau"
6. Interprétation -- acception de "personne autorisée à utiliser des installations se trouvant sur des satellites exploités par AUSSAT"
7. Interprétation -- acception de "séparation cadastrale"
8. Interprétation -- acception de "fourniture d'un service à valeur ajoutée ou d'un service réseau privé dans le cadre d'une licence de classe"
9. Interprétation -- acception de "matériel de l'abonné du même type"
10. Interprétation -- acception d'"intérêt commun"
11. Application extraterritoriale de la Loi
12. Extension du champ d'application de la Loi aux territoires extérieurs
13. Extension du champ d'application de la Loi aux zones adjacentes

2,040/13.4.1989 -- (46/89) -- Cat.No. 89 43342